

Image not found or type unknown



Ceinture endommagée par le cordonnier

Par **Elandom**, le **06/01/2020** à **16:58**

J'ai amené une ceinture chez le cordonnier pour faire 2 trous rnl ne les a pas fait aux endroits indiqués même pas alignés et très mal fait rnl s'en moque totalement rnl Sachant que c'est une ceinture de marque acheter 250€ rnl Vue qu'elle est réversible il est impossible de la mettre car les trous ont abîmés la ceinture

Par **morobar**, le **06/01/2020** à **17:09**

Bonjour,rnrnSi vous avez une facture, vous pouvez agir.rnrnSinon pas grand chose à faire car c'est un problème de preuve.rnl y a belle lurette que je fais mes propres trous dans les ceintures et franchement c'est une manoeuvre ouverte à un enfant.

Par **Elandom**, le **06/01/2020** à **20:52**

Une facture de la ceinture ?rnl Oui je l'ai rnl Donc que dois je faire ?rnl Merci de votre réponse

Par **morobar**, le **07/01/2020** à **10:53**

Non pas la facture de la ceinture, en fait il la faudra certainement, mais une facture de la prestation consistant à effectuer des trous supplémentaires.

Par **Elandom**, le **07/01/2020** à **13:25**

Non pas la facture de la prestation qui a coûté 0,50€ mais par contre l'enregistrement de la conversation entre lui et moi où j'exprime mon mécontentement et que le travail est mal fait et a abîmé la ceinture rnll dit lui clairement qu'il s'en moque qui ne veut rien faire et que pour lui 2 trous reste 2 trous qu'ils soient alignés ou pas l'écart il s'en fou totalement

Par **morobar**, le **08/01/2020** à **16:50**

Alors soit vous en faites une affaire de principe et vous tentez la saisine du tribunal d'instance, soit vous classez l'affaire.rnrnA mon avis c'est la dernière solution la plus sage.